



ÉLECTIONS CARPIMKO 2022

Agir pour une retraite d'avenir

Comme tous les trois ans, Les élections Carpimko auront lieu aux mois de juin et juillet prochains, échéance ô combien importante pour toutes les infirmières et les infirmiers libéraux. Il s'agit de votre retraite et donc de votre avenir. Nous devons tous nous battre pour renforcer des retraites qui ne sont aujourd'hui pas à la hauteur de notre vie professionnelle. Nous devons également être d'une vigilance extrême face aux réformes annoncées.

Nous devons enfin œuvrer plus globalement pour une juste prise en compte de notre investissement, de notre engagement et de nos compétences auprès de tous nos patients. Nos retraites s'abaissent aussi parce que nos revenus diminuent. Plus d'une dizaine d'années aujourd'hui que nos honoraires sont bloqués, une dizaine d'années que notre pouvoir d'achat se réduit.

Il est particulièrement injuste que nous ne puissions par recueillir les fruits de nos sacrifices professionnels une fois la retraite arrivée, injuste que la pénibilité de notre profession ne soit pas reconnue, injuste que les périodes de maternité ou les coups durs que nous pouvons traverser ne soient pas suffisamment pris en compte. Voter pour notre équipe, c'est voter pour l'action avec pour objectif une véritable reconnaissance de votre profession et de ses spécificités et c'est voter enfin pour un véritable droit au repos. Nous nous y engageons ! ●

NOS 3 PRIORITÉS POUR RENFORCER VOS RETRAITES

1 UNE RETRAITE PROGRESSIVE DÈS 60 ANS ET UNE RETRAITE PLEINE DÈS 62 ANS

L'âge légal de départ à la retraite est de 62 ans mais bien souvent, pour bénéficier d'une retraite à taux plein, il faut travailler jusqu'à 67 ans afin d'obtenir le nombre de trimestres nécessaires. Il faut sortir de cette logique. Les infirmières et les infirmiers libéraux doivent pouvoir partir à la retraite à 62 ans, tous régimes confondus (RB-ASV-RC) et sans décote. De plus, un départ progressif (retraite + activité) doit être possible dès 60 ans pour permettre une transition plus douce. Ce temps sera mis à profit pour préparer sereinement l'arrêt de votre activité, votre cession de patientèle tout en accroissant pleinement nos droits à la retraite. ●

2 UNE RETRAITE QUI PRENNE EN COMPTE LA PÉNIBILITÉ DE NOTRE MÉTIER

Nos conditions de travail sont épuisantes à la fois physiquement et psychologiquement : journées à rallonge, travail de nuit, temps passé en voiture, manipulations de patients lourds, stress et parfois violence... En affrontant en première ligne les pandémies, nous sommes plus que jamais frappés par les burn-outs, les arrêts maladies, les invalidités, les cessations d'activité. Notre d'espérance de vie est inférieure de 3 à 7 ans à la moyenne nationale. Toutes les études démontrent que les infirmières et les infirmiers libéraux sont les plus impactés par la pénibilité de leur métier parmi les soignants. Alors nous bataillons pour que la pénibilité soit prise en compte à la fois dans le montant de votre retraite mais aussi dans un âge de départ plus précoce. ●

3 UNE RETRAITE QUI RESPECTE NOTRE INVESTISSEMENT SANS FAILLE

Les infirmières et les infirmiers libéraux manquent cruellement de considération. Nombreux sont ceux qui baissent les bras et changent de voie faute de reconnaissance. Le respect passe par une retraite digne, qui reflète tout le travail accompli. La CNAM doit participer plus activement à la hausse du niveau de notre retraite et notamment au travers de l'assurance supplémentaire vieillesse (ASV). C'est légitime comme il est légitime que nous conservions la maîtrise de notre avenir. Notre Caisse de retraite doit rester autonome et nous devons conserver la maîtrise totale des réserves que nous avons constituées grâce à nos cotisations. Nous nous opposerons à toute réforme des retraites qui consisterait à transformer notre système par répartition, à toute réforme qui se traduirait par une augmentation massive de nos cotisations ou qui toucherait à notre régime complémentaire. ●

Une équipe dynamique, expérimentée et de terrain



**CHRISTOPHE CHABOT, 56 ANS,
INFIRMIER LIBÉRAL
DANS LE VAR (PACA)**

Élu à la Carpimko depuis 6 ans, j'ai l'expérience des questions concernant nos retraites. Dans le cadre d'un travail participatif et collectif, je souhaite poursuivre mon engagement au service de notre profession dans une démarche pragmatique. Des avancées professionnelles ont été obtenues dans l'union et le respect de tous. Il faut aller plus loin. C'est grâce à notre mobilisation et à notre solidarité que nous gagnerons une meilleure retraite et de meilleurs revenus ! À nouveau tête de liste pour cette campagne Carpimko 2022, je veux faire aboutir nos propositions.



**PATRICIA FONTAN, 53 ANS,
INFIRMIÈRE LIBÉRALE
EN HAUTE-VIENNE
(NOUVELLE AQUITAINE)**

Je suis dans le métier du soin depuis bientôt 33 ans. D'abord aide-soignante, ma carrière d'infirmière a débuté il y a 20 ans. Notre profession connaît des difficultés, nous devons nous investir afin de la faire évoluer positivement. Mon engagement auprès du syndicat Convergence Infirmière me permet d'agir pour mes collègues et leurs problèmes quotidiens. C'est dans la continuité de cet investissement que je suis candidate aux élections Carpimko pour représenter mes collègues IDEL et préparer notre avenir.



**EDWIGE MIEYAN, 51 ANS,
INFIRMIÈRE LIBÉRALE
DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES
(OCCITANIE)**

Infirmière libérale depuis 1999 en région de montagne et fille d'infirmière libérale retraitée, j'ai donc une double vision sur nos retraites. Une en tant que cotisante et l'autre en tant que fille d'une IDEL retraitée qui a elle dû arrêter pour des raisons médicales liées à la pénibilité de notre exercice. Je souhaite donc m'impliquer pleinement pour notre retraite afin que la notion pénibilité soit reconnue et que notre pouvoir d'achat soit pleinement défendu.



**PHILIPPE PARROT, 58 ANS,
INFIRMIER LIBÉRAL
DANS LE FINISTÈRE (BRETAGNE)**

Marié, je suis père de deux enfants. J'ai transmis à ma fille infirmière en milieu hospitalier depuis 4 ans la passion de notre métier. Fort de 40 ans d'expérience en tant que professionnel de santé engagé dans l'exercice infirmier, dont 15 ans au service de la Marine Nationale, je souhaite défendre notre retraite pour un avenir meilleur, agir pour que notre profession soit mieux considérée et plus valorisée.



**FRANZ BOUSSEGUI, 47 ANS,
INFIRMIER LIBÉRAL DANS LES
ALPES-MARITIMES (PACA)**

Infirmier libéral à Nice depuis 2004, je suis passionné par mon travail. Je désire l'exercer dans de bonnes conditions tout en construisant une retraite digne de ce nom. Les spécificités de notre profession doivent être véritablement reconnues. Cela passe par la prise en compte de la pénibilité de notre métier. Au travers de ma candidature aux élections Carpimko, je compte bien AGIR pour faire reconnaître notre engagement et les particularités de notre métier.



**AURÉLIEN BRUNET, 40 ANS,
INFIRMIER LIBÉRAL DANS LES
LANDES (NOUVELLE AQUITAINE)**

Je suis infirmier libéral depuis 11 ans en milieu rural, passionné par mon métier au quotidien. Notre profession peut être parfois difficile à exercer physiquement et psychologiquement. Lors des prochaines années, il sera important que les infirmiers défendent leurs retraites. Que ce soit sur le plan de la reconnaissance, de la pénibilité de notre métier, mais également sur le montant de nos futures retraites. C'est pourquoi nous devons faire entendre nos voix lors de ces prochaines élections de la Carpimko.